

Arrondissement de
MONTLUÇON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
de DOMÉ RAT

L'an deux mille quatorze, le dix huit septembre,
le Conseil Municipal de la Commune de DOMÉ RAT, assemblé au lieu
habituel de ses séances, au nombre de vingt-cinq, en session ordinaire
sous la présidence de Monsieur MALBET, Maire, en suite de la
convocation faite par M. le Maire de ladite commune, le 11 septembre
2014.

Nbre de conseillers
municipaux en exercice : 29

Présents à la séance : 25
Votants : 29

Date de l'affichage de la
convocation :

11 septembre 2014

Date de l'affichage à la
porte de la Mairie du
compte rendu de la
séance :

29 septembre 2014

OBJET : Demandes de
subventions
exceptionnelles.

Présents : Mrs MALBET..BOIN..Mme JOUANNIN..Mr BOY..Mme
LESCURAT..Mr DE SOUSA..Mme CHAPON..Mrs BUVAT..HENRY..
M LIMOGES..LE GOUX..P LIMOGES..PEYRONNET..Mmes
LEPINEUX..FAUCHARD..CAQUIN..Mr CORREIA..Mme GOZARD..
Mr DUFLOUX..Mmes LEBOURG..BONNICI..GESSET..Mrs ANDRES..
LEFEBRE..Mme AURAT.

Secrétaire de séance : Mme LEBOURG.

Ayant donné mandat de procuration : Mme BOURDIER à Mr MALBET,
Mme DUPUY à Mr HENRY, Mme NEBOUT à Mr BOIN, Mme JUILLARD
à Mme GESSET.



Le Maire informe l'assemblée qu'il a été destinataire de deux demandes
de subvention émanant d'associations domératoises. Il propose d'attribuer
des subventions de la façon suivante :

- ⇒ Rex Club (championnat de France
du 4 au 6 juillet 2014) 500 €
- ⇒ Les Chiens de Troupeaux (concours
inter-races) 200 €

140918-13

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

APPROUVE le versement des subventions conformément à la
proposition du Maire.

Pour extrait conforme au registre,
Légalement signée par le Maire,
Marc MALBET.

